

gissement fonctionnel et raisonnable de Bruxelles ne permettra pas à la Flandre de pouvoir compter sur l'appui des Francophones pour arrêter la francisation de la grande périphérie bruxelloise.

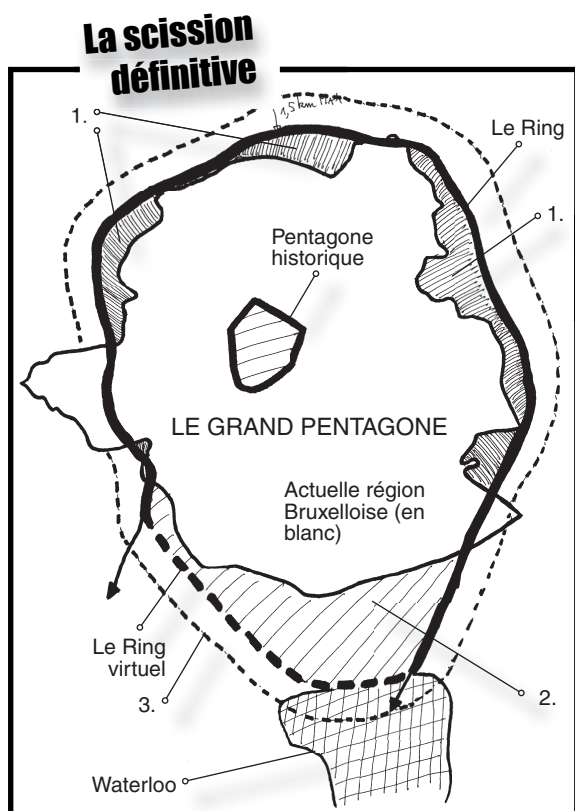
7. Pour garantir la sauvegarde de la culture flamande dans la périphérie bruxelloise, il faudrait créer une «Zone de Protection Culturelle». Car l'élimination de BHV par sa scission ne résoudra rien. Y a-t-il moins de Francophones à Tervueren qu'à Hoelaert? Pourtant Tervueren ne fait pas partie de BHV.

8. Aujourd'hui, la protection des Francophones de la périphérie n'est pas assurée de manière uniforme. Les Francophones de Tervueren et des communes appartenant à l'arrondissement électoral de Louvain ne bénéficient d'aucune protection.

9. Sans élargissement fonctionnel et raisonnable, Bruxelles deviendra une région de seconde zone et de non-droit. Les limites actuelles de la Région bruxelloise l'empêchent de mener une politique économique autonome et plombent sa mobilité. Le Ring est indissociable de la réalité urbaine de Bruxelles. Il doit être intégré à la ville. Il permettra également de bien identifier les limites de la région.

Pourcentage de Francophones à BHV 60%

10. Un élargissement unilatéral et sauvage de Bruxelles ne sera jamais accepté par la Flandre, à juste titre. Par contre, un élargissement fonctionnel et raisonnable, construit sur une réalité géographique (le Ring) et économique pourrait être négocié s'il se fait de manière égalitaire. Cela signifie que la



Le projet Bruksel

Une scission en deux étapes:

1. **La mini-scission.** Elle permettrait aux communes de Herne, de Gooik, de Hal, de Lennik, de Bever, de Galmaarden, de Roosdaal, de Liedekerke, d'Affligen, de Ternat, d'Opwijk, de Merchtem, de Meise, de Londerzeel, de Kappelle-op-den-bos, de Zemst, de Steenokkerzeel et de Kampenhout (soit 18 communes) de quitter BHV. En 1ère contre-partie, la commune de Tervueren rejoindrait un mini arrondissement composé de Bruxelles et de toutes les communes qui touchent la Région bruxelloise ou qui en sont très proche (Beersel). En 2ème contrepartie, la commune de Waterloo rejoindrait la Région bruxelloise. **C'est l'étape «IRIS».**

2. **La fixation définitive de la Région bruxelloise.** Le Ring est la frontière de la région. Une bande d'environ 1,5 km à l'extérieur du Ring est attribuée à la Région pour lui permettre de gérer son économie et sa mobilité. Tous les centres historiques des communes à l'extérieur de Ring restent flamands (y compris Wemmel et Rhode-St-Genèse). La bande s'adapte aux spécificités locales. Une jonction autoroutière pourrait relier Waterloo au zoning de Drogenbos, mais sans être indispensable (cette portion du Ring pourrait rester «virtuelle»). La nouvelle Région bruxelloise accueillera 100.000 Francophones de l'ex-périphérie. Les autres Francophones majeurs habitant à l'extérieur de la nouvelle région bénéficieront d'un droit extinctif et non transmissible qui leur permettra d'élire leur domicile judiciaire à Bruxelles.

C'est l'étape «GRAND PENTAGONE».

Flandre ne cédera pas un m² de plus à Bruxelles que la Wallonie. Des études universitaires (KUL ...) démontrent que Waterloo fait géographiquement partie de Bruxelles. Commençons l'élargissement de Bruxelles par le Sud. Cela créera un lien puissant entre Bruxelles et la Wallonie. De plus, si la Flandre le refusait, cela épinglerait sa mauvaise foi et son manque de loyauté. La Wallonie pourrait aussi céder des terres sans enjeux culturels (bois, champs ...) à la Flandre en compensation de l'élargissement de Bruxelles en Flandre. La Wallonie a intérêt à une pacification de Bruxelles. Une région bruxelloise forte et dynamique améliorera les conditions socio-économiques de la Wallonie.

11. Les responsables politiques francophones doivent arrêter de jouer sur la peur d'un échec de la négociation pour faire accepter un accord déséquilibré. La constitution interdit un vote en force d'une communauté sur l'autre. Sans l'accord des Francophones, les Flamands ne pourront jamais scinder BHV. Une loi votée par le Parlement doit en effet être avalisée par un gouvernement composé à égalité par des Francophones et des Flamands. Donc impossible sans accord !

12. L'échec des négociations conduira à une démission du gouvernement et à une longue crise politique ... si les Fla-

mands le désirent. Ce sera aussi un échec de la politique des extrémistes puisque les Flamands n'auront pas pu imposer unilatéralement la scission de BHV. En cas de victoire écrasante des partis flamands extrémistes (NVA, VB, De Decker) aux prochaines élections, la crise pourrait durer toute une législature. Cela sera éprouvant pour les Francophones mais ils y perdront moins que la Flandre. Car ce scénario conduira peut-être le pays à la scission. La Flandre aura à sa tête des extrémistes fort mal perçus à l'étranger. Le sort de BHV pourrait, sur base du principe d'auto-détermination des sous-régions, se jouer lors d'un vote limité à BHV. Dans cette hypothèse, BHV étant composé à 60% de Francophones, l'arrondissement pourrait être intégré à une nouvelle Belgique réunissant la Wallonie et BHV. Pour rappel, économiquement parlant, BHV compte pour plus de 25% du PIB belge.

Mais faut-il vraiment en arriver là? Ne serait-il pas préférable pour tous d'élargir Bruxelles à son grand pentagone et de collaborer entre communautés pour arrêter la francisation de la grande périphérie bruxelloise?

www.bruksel.mesologos.eu
Avril 2010

L'étape GRAND PENTAGONE

La nouvelle région bruxelloise sera identifiée au Ring.

1. Les régions à l'intérieur du Ring
2. Un territoire composé à 60% par la forêt de Soignes
3. La limite de la nouvelle Région bruxelloise

BRUKSEL